tions n'étaient-elles pas plus conformes à ce qu'un Etat moderne doit attendre de l'exercice des institutions libres, que le spectacle d'une vaste assemblée passionnée, mobile et souvent, hélas ! violente ?

Et n'est-ce pas dans cette voie qu'il faut persévérer si nous voulons que les Chambres accomplissent pleinement leur œuvre de législation et de contrôle ?

La modification que vous avez apportée au règlement en ce qui touche les augmentations de dépenses ne paraît-elle pas en appeler une autre ? Puisque vous pouvez toujours proposer, comme sanction de vos critiques, une réduction de crédit, ne conviendrait-il pas de renoncer à cet usage qui permet de présenter non seulement après la discussion générale du budget, mais même au cours de l'examen des chapitres, ces motions, ces projets de résolution au moyen desquels on glisse dans la loi de finances des interpellations déguisées et l'on tente même de légiférer indirectement ?

Ne serait-il pas également à souhaiter que la Chambre votât le budget dans la grande session, ce qui permettrait au Sénat de l'examiner dans la session extraordinaire, et qui serait plus conforme tout à la fois aux convenances, à l'esprit de la Constitution et à l'intérêt financier du pays ? (*Applaudissements*).

D'autre part, l'habitude qui s'est introduite peu à peu de proposer des additions aux ordres du jour motivés, cette pratique sur laquelle mes éminents prédécesseurs et moi avons fait maintes fois d'expresses réserves, n'est-elle pas contraire et à la logique et à la sincérité des votes, puisqu'un député peut ainsi altérer profondément ou même annuler par un texte imprévu la pensée des auteurs de l'ordre du jour primitif ?

Sur tous ces points, le règlement s'est corrompu à la longue, et le président, vous le savez, ne peut plus redresser maintenant les ressorts faussés qu'autant que vous le voudrez bien.

L'économie de temps que nous réaliserions ainsi profiterait aux réformes, et, par exemple, à ces lois sociales et ouvrières qui tiennent une place toujours croissante dans nos préoccupations, parce que, de plus en plus, nous voulons faire de la République une perpétuelle victoire sur le vice, l'ignorance et la misère, le plus haut développement de la personne humaine, le règne de la justice et de la fraternité.

La session présente va s'ouvrir par un grave débat.

Chaque parti va envoyer à la tribune ses premiers orateurs qui maintiennent parmi nos lois les plus brillantes traditions de l'éloquence politique et qui, par leur expérience, leurs convictions éprouvées et leur talent ne le cèdent en rien à leurs illustres devanciers.

Nous devons tous souhaiter que ce débat se poursuive loyalement dans le calme qu'exigent de tels problèmes ; que chacun puisse apporter ici, en toute liberté, tous ses arguments et que la lutte courtoise des idées rende inutiles les violences qui provoquent les représailles, et ces artifices subalternes de procédure qui finissent toujours par se retourner contre ceux qui en usent.

Messieurs, le nouveau siècle est exposé à voir de profondes transformations en Europe. Or, à certaines heures décisives, être absent ou distrait, c'est être vaincu. L'état présent du monde commande à tous les Français de rester étroitement unis. En regardant au dehors, nous sentirons la nécessité d'apporter plus de mesure dans nos polémiques, plus de tolérance et de respect pour nos convictions mutuelles.

Un effort énergique vers la concorde, une attention vigilante aux événements qui s'annoncent, une diplomatie active appuyée sur une armée puissante, unie et respectée... (*Applaudissements prolongés à droite, et au centre*).

M. SIMYAN. — A la condition qu'on respecte son chef !

M. DESCHANEL. — ... et sur des finances rigoureusement conduites : tel est, à l'aurore du vingtième siècle, le vœu des hommes qui, nés à la vie de l'esprit dans le deuil de la France, ne sont entrés dans la vie publique que pour aider à son relèvement.

En terminant, mes chers collègues, il me reste un devoir doux à remplir : j'adresse, au votre nom, un respectueux et cordial salut à nos vénérés doyens, MM. Boysset, le baron Gérard et Turigny, de remercier notre jeune et vert et bon président d'âge d'aujourd'hui M. Fauline, toujours si alerte, qui nous donne l'exemple d'une fidélité vaillante au devoir parlementaire et qui s'est fait applaudir de toute la Chambre, en rappelant les principes de liberté de justice et d'honneur, qui animaient les républicains, nos pères et qu'ils nous ont transmis avec le sang.

Je remercie également nos secrétaires d'âge dont le talent a réalisé les espérances qu'ils nous avaient fait concevoir.»

La lecture de ce factum est accueillie par des applaudissements sur les bancs réactionnaires, tandis qu'à gauche on crie : Vive la République ! Les socialistes agitent en chœur : Vive la Sociale !

Cependant, M. Deschanel s'est assis, en homme satisfait de lui-même et mendie à droite et au centre des sourires de félicitations, des signes approbateurs. Toujours sabotin, le nommé ... faisant président !

Le débat sur les associations

La Chambre est appelée à fixer un ordre du jour.

M. WALDECK-ROUSSEAU. — La Chambre, dans sa session extraordinaire, a déjà accompli une partie du programme auquel le gouvernement lui avait demandé de s'associer. Elle a voté le budget et la loi sur les boissons.

Je lui demande, au nom du gouvernement, de le suivre encore dans l'examen du programme qu'il lui a soumis et de placer en tête de son ordre du jour de la prochaine séance, la discussion du projet de loi relatif au contrat d'association. (*Applaudissements prolongés à gauche. Mouvement d'adhésion*).

M. FAUSTIN-LAFFANNE, président, rappelle alors que la discussion du projet sur la répression des fraudes qui, du reste, ne demandera que deux heures, figurait en tête de l'ordre du jour.

M. WALDECK-ROUSSEAU déclare ne pas s'opposer à cette discussion. Ce que le gouvernement demande, ajoute-t-il, c'est qu'il n'y ait pas d'hésitation, pas de doute.

La loi sur les associations doit venir en tête de toutes les lois politiques. (*Applaud. à gauche.*)

WALTER demande que la discussion sur la répression des fraudes ait lieu immédiatement.

M. TRANNOY, rapporteur de la loi, fait remarquer qu'une discussion aussi hâtive est impossible.

Une motion de Ch. Gras

CHARLES GRAS fait remarquer que cette question est secondaire. La Chambre doit adopter avant tout un régime de discussion pour les associations. Le seul que la gauche puisse accepter, c'est de réserver toutes les séances de l'après-midi à ce projet et de tenir séance le matin pour toutes les autres lois.

M. DESCHANEL. — Je consulte la Chambre sur le maintien de l'ordre du jour.

JOURDE. — Il ne peut être question de voter sur le maintien d'un ordre du jour qui n'existe pas, puisque nous sommes au début de la session.

On doit voter d'abord sur la motion de M. Gras.

M. LE PRÉSIDENT. — La motion de M. Gras est ainsi conçue :

« Le projet sur les associations sera discuté tous les jours à la séance de l'après-midi.

Les autres projets seront discutés dans des séances du matin.»

Il y a une demande de scrutin.

Le scrutin sur la motion de M. Gras donne lieu à pointage dont voici le résultat :

La motion EST REPOUSSÉE PAR 255 VOIX CONTRE 234.

Une motion de Walter

WALTER dépose une autre motion demandant que les séances de l'après-midi des lundis, mardis et jeudis soient consacrées à la discussion du projet de loi sur les associations.

M. CUNEO D'ORNANO rappelle qu'en vertu de l'article 40 du règlement, la discussion des interpellations sur la politique intérieure ne peut être renvoyée à plus d'un mois. Il faut respecter le droit de la minorité.

M. LE PRÉSIDENT dit que ce droit ne sera pas violé, puisque le vendredi est réservé aux interpellations.

M. CUNEO D'ORNANO proteste encore.

M. TRANNOY ne s'oppose pas au vote de la motion Walter, à condition que l'on supprime le mot « jeudi » dans cette motion.

M. le président met aux voix la motion Walter en ce qui concerne les séances des lundis et mardis.

Cette motion est adoptée.

Il met ensuite aux voix les mots « et jeudi ».

Après des observations présentées par MM. Anthime Ménard, Louis Ricard et Thierry, M. du Périer de Larsan demande à la Chambre de reprendre l'ordre du jour de la dernière session.

M. TRANNOY déclare retirer sa proposition et se rallie à celle de M. du Périer de Larsan.

La seconde partie de la motion Walter concernant la séance du jeudi, est adoptée par 420 voix contre 152.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

M. de SAINT-QUENTIN, au nom de la commission de l'agriculture demande à la Chambre de tenir séance le mercredi pour discuter les fraudes dans les denrées alimentaires.

Cette proposition est repoussée par assis et levé.

M. LOUIS RICARD demande le maintien de l'ancien ordre du jour, c'est-à-dire l'inscription du projet des retraites ouvrières après le projet sur les associations.

Le maintien de l'ancien ordre du jour est ordonné.

M. THIERRY demande que le projet relatif à la marine marchande soit inscrit après le projet sur les retraites ouvrières.

La Chambre vote une seconde fois le maintien de l'ordre du jour.

LES CHANTAGES DU PAPE

Interpellation de Sembat

LE PRÉSIDENT annonce que Marcel Sembat demande à interpeller « sur l'ingérence du pape dans nos affaires intérieures ». (*Exclamations à droite. Mouvement prolongé*).

CRIS A L'EXTRÊME-GAUCHE. — Tout de suite ! La discussion immédiate !

M. WALDECK-ROUSSEAU, de son banc, demande que cette interpellation soit mise à la suite des autres.

Nouveaux cris : Tout de suite ! Tout de suite !

SEMBAT insiste pour la discussion immédiate. (*Bruit prolongé*).

On vote sur l'ajournement au milieu d'une vive agitation. La droite et une partie du centre votent bleu comme l'extrême gauche. MM. Périllier, Charles Bos et Gouzy entourent MM. Waldeck-Rousseau et Millerand et discutent avec animation.

Le scrutin donne lieu à pointage. Il y a une grosse majorité contre l'ajournement, mais comme il y a près de cent bulletins de plus qu'il n'y a de députés, on décide de procéder à l'épuration du vote et la séance est suspendue.

L'AJOURNEMENT REPOUSSÉ

A la reprise de la séance, le président fait connaître les résultats du pointage.

Le renvoi à la suite des autres interpellations est repoussé par 297 voix contre 216, sur 513 votants.

VIOLENT TUMULTE

La discussion de l'interpellation fixée à lundi

Dès que le résultat du scrutin est proclamé, on crie de diverses côtés : — La discussion immédiate ! (*Bruit prolongé*).

M. ISAMBERT monte à la tribune (*Cris à gauche ; Ecoutez, écoutez !*). Une simple observation dit le député de Chateaudun : l'interpellation de M. Sembat ayant un caractère de connexité évidente ... (*Exclamations ironiques à droite et au centre. Bruit prolongé.*)

M. LASIES. — C'est un nouveau Terre-Neuve.

M. DESCHANEL joue de la sonnette avec rage pour rétablir le silence.

M. ISAMBERT continue. — ... avec la loi sur les associations, dont elle est la prologue, ainsi que l'a pensé M. Sembat... (*Nouvelles exclamations à droite*) ... demande à la Chambre de joindre cette interpellation à la discussion de la loi. (*Nouvelles ironiques à droite.*)

M. CUNEO D'ORNANO. — Le Pape va vous envoyer un chapelet ! (*Bruit*)

M. COLLECHE demande préciser la pensée de M. Isambert. Il demande que l'interpellation Sembat soit discutée lundi, avant la discussion générale de la loi sur les associations. (*Applaudissements à gauche ; cris à droite*).

VOIX DIVERSES. — L'avis du Gouvernement. (*Violent tumulte*).

M. WALDECK-ROUSSEAU, debout à son banc, veut parler. Mais à droite les vociférations reprennent. On lui crie : à la tribune ! Vainement il cherche à se faire entendre. Le vacarme est tel qu'il se rassied faisant signe à M. Deschanel qu'il accepte le renvoi à lundi.

M. DESCHANEL, précipitamment. Le gouvernement accepte le renvoi à lundi.

Il met aux voix le renvoi à lundi.

Le renvoi est prononcé par 352 voix contre 194.

La séance est levée à 4 h. 45 et renvoyée à lundi après-midi.

SÉNAT

Paris, 10 janvier. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. WALLON, président d'âge.

M. Fallières réélu président

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président du Sénat.

Le scrutin est ouvert à 2 heures 14. Il est fermé à 3 heures.

Voici le résultat du scrutin :

Votants : 241.

MM. Fallières, 175 voix, ELU ; Ch. Dupuy, 4 voix ; Wallon, 1 voix ; Magnin, 1 voix.

Bulletins blancs 3.

ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Le scrutin est ouvert pour l'élection des 4 vice-présidents.

Voici le résultat du dépouillement :

Votants : 206

MM. Barbey	171 voix	ELU
Demole	165 »	ELU
de Verninac	159 »	ELU
Franck-Chauveau	145 »	ELU
Divers	51	

ÉLECTION DES SECRÉTAIRES

On procède ensuite à l'élection des huit secrétaires.

Le nombre des votants est de 204.

Sont élus : MM. Francoz par 185 voix ; Bourgeat 184 ; Rambourg 184 ; Teisserenc de Bort 177 ; Darbot 174 ; Denoix 174 ; Leyder 154 ; Le Cour-Grandmaison 135.

Voix diverses : 74.

ÉLECTION DES QUESTEURS

LE PRÉSIDENT fait connaître le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs.

Sont élus : MM. Gayot, 172 voix, Dusolier, 170, Cazot, 153.

Après la proclamation de la constitution définitive du bureau, la séance est levée à 5 h. 45.

Séance demain à 3 heures.

UN INCIDENT ANGLO-ITALIEN

Rome 10 Janvier. — Un discours prononcé par le duc de Norfolk en présentant au pape un pèlerinage anglais suscite un véritable incident anglo-italien. Le duc n'a pas craint en effet d'exprimer l'espoir que le pape serait bientôt remis en possession du pouvoir temporel.

L'opinion publique se montre tellement irritée qu'on a dû prendre des précautions pour la protection des pèlerins anglais.

Tous les journaux, hormis naturellement la presse du Vatican, critiquent en termes très vifs les paroles du duc de Norfolk. L'*Italie*, qui est l'organe officieux du ministère des affaires étrangères, dit que c'est une véritable agression contre l'unité italienne.

NAUFRAGE de la « Russie »

La tragédie du Faraman. — Infructueuses tentatives de sauvetage. — Lente agonie à bord de la « Russie », — Héroïques dévoûments. — Cruelles angoisses.

Le paquebot la *Russie*, échoué, comme on le sait, sur la côte de Faraman, à une centaine de kilomètres de Marseille et à trois cents mètres environ du rivage, continue à être dans une situation des plus critiques.

Les événements, à l'heure où nous écrivons, ne sont malheureusement pas venus confirmer les nouvelles rassurantes que l'on donnait mercredi soir.

A bord du steamer, ensablé dans la *Cote maudite*, cent deux personnes, dont 46 passagers et 56 hommes d'équipage voient se prolonger leur terrible situation, leur lente agonie.

Voici les dépêches qui nous parviennent de Marseille sur la poignante tragédie du Faraman :

Le navire échoué

Marseille, 10 janvier, 7 heures matin. — Comme je vous l'ai télégraphié hier, une accalmie s'est produite mercredi dans la soirée. Le vent qui soufflait avec violence, s'est calmé.

Dans la soirée, la mer se calmant de plus en plus, on se reprit à espérer que la *Russie* pourrait résister aux vagues durant la nuit et que le sauvetage des naufragés pourrait être organisé avec chance de succès dans la matinée d'aujourd'hui, jeudi.

Le navire s'est enfoncé encore d'un mètre à l'arrière.

Il est heureux que la « Russie » soit un navire neuf, construit dans d'excellentes conditions, car un navire moins solide serait déjà brisé par les lames.

Comme nous l'avons dit, le capitaine Jouve s'est fait attacher sur la passerelle ainsi que deux officiers, pour surveiller la situation.

Par mesure de prudence, le capitaine du paquebot échoué a fait retirer de la passerelle et du gaillard d'avant les passagers qui s'y trouvaient en groupes ; il les a forcés à descendre dans l'entrepont, sous le gaillard, et les a fait renfermer là avec tout le personnel du bord non marin : maîtres d'hôtel, cuisiniers, etc.

Par contre, les matelots sont à leur poste obéissant aux ordres que leur transmettent les officiers.

On a la certitude que jusqu'à présent aucun décès n'est survenu à bord.

Secours aux naufragés

Le port de Toulon a envoyé d'urgence le remorqueur *Travailleur* à très faible tirant d'eau et le croiseur *Galilée*. En même temps, le préfet maritime expédiait du personnel avec un canon porte-amarre d'un type perfectionné.

On fait connaître de Port-Saint-Louis-du-Rhône que le *Galilée* évolue devant Faraman depuis le matin.

Le *Travailleur* est en vue du Phare. Il a, à bord, un fort matériel de sauvetage du bâtiment *Carcomme*.

Un aviso avance du côté du Salin-de-Giraud.

Le *Salinier*, de la compagnie Chambon de Marseille, se porte également au secours des naufragés.

On ne sait rien de précis sur ce qui a pu se produire à bord de la *Russie* depuis hier soir, mais les dispositions prises font prévoir une tentative hardie de sauvetage, bien que la mer soit encore très grosse.

Un canot de sauvetage, profitant d'une accalmie relative a pu accoster la *Russie*, mais les passagers étant privés de vivres, on a dû parer au plus pressé et établir un va-et-vient pour ramener les malheureux et de l'eau à bord. Rien n'est encore définitif quant aux conditions du sauvetage ; mais les dispositions vont être prises sans délai.

Du bord, on fait des gestes désespérés. Les signaux disent : « Hâtez-vous ou nous mourons de faim », et quelques instants après : « Nous préparons un radeau que nous allons essayer de mettre à la mer avec une voile. »

Héroïques sauveteurs

Marseille, 10 janvier, midi. — A 8 heures, les sauveteurs de Carro au nombre de dix se décident, malgré la tourmente, à mettre une embarcation à la mer.

A 600 mètres à l'est de la *Russie*, la légère barque à fond plat montée par les dix hommes intrépides qui ont fait le sacrifice de leur vie glisse dans la mer. Aussitôt elle paraît devenir le jouet des lames qui la hissent au haut de leurs crêtes pour la plonger ensuite dans leurs profondeurs. Le spectacle est terrifiant, l'anxiété est fiévreuse. Vingt fois on les croit perdus.

Ces braves gens, luttant contre la furie de la mer, atteignent un courant qui les pousse à tribord du bâtiment naufragé dont ils viennent frôler la proue.

Une amarre est jetée du bord, ils s'en emparent.

« Sauvés ! sauvés ! » crie-t-on de terre.

Hélas ! l'amarre se rompt.

Une angoisse nouvelle arrête les cris de joie qui étaient prêts à éclater. Mais les vaillants lutteurs s'acharnent. Ils ne veulent pas que la mer soit la plus forte.

Après des efforts surhumains, l'amarre est reconquise.

Le valeureux équipage fait force de rames vers la terre. Le filin tient bon, malgré la violence de la tempête.

Après quelques minutes de lutte admirable, la petite embarcation vient s'échouer sur la grève.

On ne peut pas se faire une idée de l'émotion qui étreint tous les cœurs et des acclamations qui accueillent les sauveteurs. Mais eux, dédaignant ces cris que couvrait la tempête, continuaient à moitié nus leur besogne et s'apprêtaient aussitôt à terre, à amarrer au filin léger le câble puissant qui va permettre d'établir la communication avec le navire.

La manœuvre obtient un plein succès. La position de la « Russie » n'est pas changée depuis ce matin.

Nouveaux efforts

Au moment où le résultat allait être atteint et où le câble allait atterrir, celui-ci s'est de nouveau brisé.

On équipe une nouvelle barque de sauvetage.

L'anxiété augmente, car la mer est devenue plus grosse et les vagues plus redoutables.

Les canotiers de Carro ont revendiqué de nouveau l'honneur d'opérer une sortie. On accepte ce nouveau dévouement.

Toutefois, on a dû remplacer quelques-uns d'entre eux qui, debout depuis trois jours, privés de nourriture, se trouvaient à bout de forces.

Le bateau est mis à la mer en présence d'une foule devenue plus nombreuse.

Mais la terrible épreuve échoue. Le bateau ne peut s'éloigner de la côte où il est violemment rejeté après avoir embarqué un gros paquet de mer. Le bateau naufragé reste ferme.

Aux hommes qui, ce matin, saisirent l'amarre, touchant presque la coque de la « Russie » le capitaine Jouve, debout à la pointe extrême du navire, a jeté ces mots : « Nous avons bon courage et gardons confiance en vous. Hâtez-vous, ».

De la terre on continue à tirer des coups de canon-amarres, mais les flèches ne portent point.

Un détachement de 16 marins du *Chateau-renault* sont arrivés à midi de Toulon conduits par un maître-canonnier.

Tentatives infructueuses

Marseille, 10 janvier, 2 h. 55. — Le contre-amiral Besson envoie le télégramme suivant :

Les tentatives faites pour communiquer avec la *Russie* sont restées infructueuses depuis ce matin.

Il demande une baleinière à Toulon. Le temps redevient mauvais.

La *Russie* est toujours échouée dans la même situation.

Les passagers et l'équipage font signe qu'ils manquent de vivres. Ils sont presque tous sur le gaillard d'avant. Le commandant est toujours sur la dunette.

En ce moment, on se télégraphie, on se prépare à tenter une nouvelle tentative pour prendre contact avec la *Russie*.

Des marins sont prêts à se dévouer.

D'autre part, le canon porte-amarres de la marine est en batterie.

Le capitaine Bruneau, avec des hommes vaillants et dévoués, vient de faire des tentatives pour communiquer avec la *Russie*. Ils se sont rapprochés à 200 mètres par un fond de 80 mètres, courant les plus grands dangers. Ils ont failli réussir à un moment donné, mais l'aggravation de la tempête les a obligés de renoncer à toute nouvelle tentative. La situation reste la même. Deux torpilleurs, venant de Toulon, n'ont pu aborder la *Russie*. Ils couraient de grands dangers et ont dû reprendre le large.

Sauvetage par ballon

Marseille, 10 janvier, 5 heures soir. — La situation inspire de très vives inquiétudes.

Tous les résultats tentés avec des remorqueurs de l'Etat et des torpilleurs ont complètement échoué. Les marins sont d'avis qu'on ne peut tenter quelque chose que du côté de la terre.

La tempête malheureusement entrave toute opération.

Des bruits de sauvetage qui avaient couru sont malheureusement erronés.

Les passagers manquent d'eau, de vivres, et commencent à s'affoler. Une société aérostatique de Marseille offre d'essayer de sauver les passagers de la *Russie* au moyen d'un ballon captif. Mais encore faudrait-il que le vent fût favorable. Si le vent soufflait au Nord, le ballon pourrait planer au-dessus du paquebot, et tenter de faire parvenir des vivres au moyen d'une amarre et d'un câble.

C'est un moyen bien aléatoire.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LES ANGLAIS ATTAQUÉS PARTOUT

Dépêche officielle

Londres, 10 janvier. — Le War Office a reçu, ce matin, de lord Kitchener, l'importante dépêche suivante :

Prétoria, 9 janvier. — Dans la nuit du 7, les Boers ont fait des attaques simultanées et déterminées sur tous nos postes, à Belfast, à Wonderfontein, Nooitgedacht, Wildfontein et Pan. Un brouillard intense s'était produit, et a permis aux Boers de s'approcher, en rampant, tout près de nos positions.

Un feu violent continua jusqu'à trois heures quarante, moment où les boers furent repoussés. Un officier et vingt hommes ont été tués, trois officiers et cinquante-neuf hommes blessés. Les pertes boers ont été importantes : vingt-quatre morts ont été comptés.

Un convoi portant des approvisionnements à la brigade des gordons a été attaqué hier par le commando Beyer. Les Boers ont été repoussés laissant onze morts sur la terre. Nous avons eu quatre hommes légèrement blessés.

La marche des Boers vers Capetown

Le Cap, 10 janvier. — Les Boers qui occupent Calvinia et Sutherland se sont constitués en deux colonnes. l'une d'elles s'avance dans la direction de Clan William et la seconde sur Worcester ou sur Piquetberg-Road.

La population se montre favorable aux Boers.

Les Anglais construisent des retranchements à travers les plaines environnantes, depuis False-Bay jusqu'à Table-Bay.

Le Cap, 9 janvier. — Les colonnes anglaises qui poursuivent les colonnes boers se sont de la colonie rencontrent de grandes difficultés, car les Boers refusent systématiquement le combat.

Capture d'un wagon-poste

Fraserburg, 10 janvier. — Les Boers ont capturé un wagon-poste qui se rendait à Willeston.

UNE PATROUILLE ANGLAISE CAPTURÉE

Richmond, 10 janvier. — Une patrouille anglaise, composée de 7 hommes, qui était partie en reconnaissance ce matin, est tombée dans une embuscade. Cinq hommes ont été capturés par les boers, qui les ont ensuite remis en liberté, après leur avoir enlevé leurs chevaux, leurs armes et une partie de leurs vêtements.

Un autre détachement anglais de 40 hommes s'est mis à la poursuite des Boers avec lesquels il est entré en contact à 10 milles de la ville. Les Boers se sont retirés après avoir perdu deux tués et un blessé.

Les Anglais n'ont subi aucune perte.

La garnison de Richmond a été renforcée.

Kitchener demande 25,000 hommes

Londres, 10 janvier. — Lord Kitchener réclame formellement vingt-cinq mille hommes de renforts qui lui sont, dit-il, indispensables pour repousser l'agression des Boers dans la colonie du Cap, sans rappeler les forces anglaises qui occupent le Transvaal.

Quatre compagnies d'infanterie montée ont reçu l'ordre de partir pour le Cap.

VIVES ALARMES A CAPETOWN

La situation est très grave à Capetown. Il y règne une véritable panique et les autorités maintiennent très difficilement l'ordre matériel sans parvenir à rassurer la colonie anglaise, qui se rend compte que la capitale du Cap est à la merci d'une tentative audacieuse des Boers, dont tous les éléments afrikanders appuieraient le mouvement décisif.

On n'espère plus, d'ailleurs, que les troupes anglaises parviendront avant de longs mois à repousser sur l'Orange les commandos qui se trouvent dans la colonie.

Les consuls étrangers se sont réunis pour aviser à la protection de leurs nationaux dans le cas de la proclamation de l'état de siège. Tous les étrangers vont recevoir un passeport spécial stipulant qu'ils sont sous la protection de leur gouvernement respectif.

Deux camps anglais détruits

Warrenton, 10 janvier. — Un orage épouvantable a passé sur ce district.

Le camp de Warrenton et celui de Fourten-Streams ont été très sérieusement éprouvés. Les tentes ont été renversées. Des vêtements et des fusils ont été emportés dans le Vaal.

DANS LA RÉGION

LE VOYAGEUR "MYSTÉRIEUX" entre Lille et Roubaix

Le « Voyageur mystérieux », qui circule sur les marchepieds des trains en marche, a changé le théâtre de ses opérations, en même temps qu'il a modifié son allure et son costume. C'est maintenant un homme de 35 à 40 ans, à la forte moustache, aux cheveux châtains, la pèlerine sur l'épaule, la tête nue.

C'est ainsi qu'il fut aperçu dans la nuit de mercredi à jeudi, déambulant le long des wagons et dévisageant les voyageurs — et particulièrement les voyageuses — du train qui part de Lille à minuit 35, pour arriver à Roubaix à minuit 57. Si bien qu'un jeune étudiant en médecine — o Carabin ! — qui se trouvait dans un compartiment de 2e classe, en compagnie d'une dame jeune et jolie — à cette heure-là, elles le paraissent toutes, à qui a 25 ans — effrayé de voir par deux fois, apparaître à la vitre de la portière la tête du « voyageur mystérieux » circulant le long du train, se suspendit à la sonnette d'alarme et fit stopper le train entre Fives et l'arrêt de Wasquehal.

Les employés, prévenus de l'incident, et des voyageurs de bonne volonté eurent beau circuler autour du train et inspecter les compartiments... Rien ! Le « voyageur mystérieux » qui avait avec lui « un paquet de forme bizarre », s'était évanoui, avait disparu !... Et le train reprit sa marche jusqu'à Roubaix, où M. le chef de gare ouvrit une enquête.

Cette terrifiante histoire étant longuement et sérieusement racontée par un journal de Roubaix, des voyageurs, qui se trouvaient dans ce même train, ont bien voulu nous donner des renseignements sur cette sensationnelle affaire.

Il en résulte que pour être amusante, elle ne mérite pas d'être mise en complainte ; elle pourrait fournir tout au plus prétexte à un refrain de café-concert.

Le train de minuit 35 est un train « gai » le mercredi soir, et si une ombre effrayée et effrayante voltige le long de ses wagons, ce ne peut être que la tienne, ô Père la Pudeur !

Ah ! le joli train que le train des amours..

L'AFFAIRE DE MŒURS DE SAINT-AMAND

L'organiste Meyer en Correctionnelle

On sait que l'instruction ouverte contre le sieur Meyer, organiste, marchand et professeur de musique dans les maisons cléricales de Saint-Amand, s'est terminée par une ordonnance renvoyant le triste sire devant la Cour d'assises du Nord sous la grave accusation d'attentats à la pudeur et devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes sous la prévention d'outrages publics à la pudeur.

La première partie de ce procès s'est déroulée mercredi devant le tribunal correctionnel de Valenciennes.

Les débats ont été longs et un public nombreux se pressait dans la salle d'audience.

Le prévenu, Victor Meyer, est âgé de 45 ans et père de famille. On nous permettra de ne pas nous étendre sur les faits qui amènent sa comparution devant le tribunal correctionnel.

Meyer pratiquait les mœurs hamidiennes ; il s'agit donc d'exhibitions obscènes.

Le témoin, le « voyant » pour mieux dire, est le jeune Théodule Lemaitre, âgé de 15 ans.

Le jeune Lemaitre est très affirmatif dans ses déclarations ; quant à Meyer, il nie formellement.

Le prévenu est assisté de Me Doutriaux, qui plaide l'acquittement tout en défendant bien mal son client.

Me Doutriaux dit qu'on a donné de l'ampleur à cette affaire parce que l'inculpé était un clérical et un réactionnaire. Il ajoute que ce n'est que sur les injonctions du *Réveil du Nord* qu'on s'est décidé à poursuivre Meyer.

C'est une mauvaise presse, continue-t-il, qui a dicté leur conduite à la police et à la justice et on a voulu faire de cette affaire un procès de tendances, un procès politique.

Me Paquin, commissaire de police, qui cependant n'a point été ménagé dans nos colonnes, ne trouve pas grâce devant cet avocat du clan hamidien, qui lui adresse un blâme pour avoir osé ouvrir une enquête sur les actes odieux dont s'était rendu coupable Meyer.

Me Arnaud, substitut du procureur de la République, qui occupe le siège du ministère public, proteste énergiquement contre les allégations de Me Doutriaux — André pour les dames.

La justice, dit-il, n'a pas attendu que la presse ait indiqué au parquet son devoir pour instruire cette affaire.

L'instruction et la campagne menée par les journaux ont été simultanées.

D'ailleurs, ajoute-t-il, la justice n'a pas pour habitude d'introduire la politique au tribunal et il regrette d'avoir à employer dans cette enceinte les expressions de clérical, de réactionnaire et de républicain.

Du reste, la presse républicaine, que Me Doutriaux qualifie de mauvaise, c'est pour lui la meilleure presse, car dans ce parti, on n'hésite pas à jeter de la boue sur le drapeau du troupeau, contrairement à ce qui se passe dans le parti adverse.

Le ministère public fait les éloges du commissaire Paquin puis avec beaucoup de dialectique il établit la culpabilité de Meyer, et réfute les arguments de Me Doutriaux.

Il montre ce qu'a eu de douteux, même depuis plusieurs années, la moralité de Meyer. Il y a au dossier des lettres de plusieurs de ses anciens élèves, entre autres d'un vicaire de Roubaix, qui constituent des charges accablantes pour l'accusé.

C'était toujours pendant ses leçons que le « professeur » se livrait à des actes criminels, ce qui fait dire humoristiquement à M. Arnaud : ça se passait toujours en musique.

Après avoir délibéré, le Tribunal rend un jugement aux termes duquel Meyer est condamné à deux mois de prison et 50 fr. d'amende.

LA TENTATIVE DE MEURTRE A VENDEVILLE

Le mystère continue à planer concernant l'identité véritable de l'auteur de la triple tentative de meurtre, commise, dimanche dernier, à Vendeville.

La justice fait de nombreuses recherches. Elles ont porté jusqu'à présent sur la façon dont le garçon de ferme, au service de la veuve Dewever-Guillain, a pu se procurer l'état-civil de Louis Lefebvre.

Ce point acquis, il ne serait probablement pas impossible, sinon de mettre la main sur le meurtrier, du moins de connaître son état-civil.

M. le commissaire de police de Croix continue notamment son enquête. Suivant certaines indications qui lui ont été apportées, on serait sur une nouvelle piste.

Nous n'en pouvons dire davantage aujourd'hui. Nous craindrions d'entraver les recherches de la justice.

LA GRÈVE DES TULLISTES A CALAIS

Calais, 10 janvier. — La réunion des grévistes a eu lieu ce matin à l'Elysée.

Le citoyen Salembier a donné connaissance aux grévistes de la nouvelle qu'un projet de règlement d'administration publique était présenté au comité consultatif de l'industrie.

Le règlement déterminera les conditions dans lesquelles aura lieu le travail dans notre industrie a dit Salembier.

Ainsi se trouveront réglées une partie des questions qui ont fait l'objet du conflit entre l'Union des tulistes et la fabrique.

Une assemblée générale aura lieu demain dans laquelle les tulistes auront à décider les résolutions qu'ils doivent prendre en face de la situation créée par le dépôt du règlement d'administration publique.

La séance a été levée aux cris de « Vive la Grève !

ENFANTS BRULÉS VIFS A ROUBAIX

Un terrible accident, qui a coûté la vie à un bébé, est survenu, mardi, rue de la Guinguette.

Les époux Vandenbroecke, qui sont tous occupés en fabrique, laissent pendant la journée aux soins de leur mère, demeurant rue de la Guinguette, leurs deux enfants, Auguste, âgé de 3 ans, et Laurent, âgé de 4 ans et demi.

Mardi matin, à dix heures, la grand'mère dut s'absenter pour aller faire une course urgente chez un marchand du voisinage. Quand elle revint, cinq ou six minutes plus tard, elle trouva le petit Auguste entouré de flammes et poussant des cris déchirants. Aussitôt elle éteignit le feu.

Le bébé avait été horriblement brûlé sur tout le devant du corps, des jambes à la tête. Sans doute, s'était-il approché trop près du foyer. Le docteur Carette lui a donné des soins. Tout a été inutile, car l'enfant a succombé, mercredi matin, à 3 heures après de cruelles souffrances.

A BEUVRY

Hier matin, vers onze heures, la jeune Z. Baudrin, âgée de sept ans, demeurant à Beuvry-Préolan, jouait près d'une cheminée, en l'absence de sa mère.

Le feu se communiqua soudain à ses vêtements.

Aux cris que poussa l'enfant en se voyant environnée de flammes, des voisins accoururent.

Ils purent éteindre les flammes, mais la petite Baudrin était brûlée grièvement. Elle succomba quelques heures après dans d'atroces souffrances.

Dernière Heure

LE NAUFRAGE DE LA « RUSSIE »

Le drame continue. - Nouvelles alarmantes

Marseille, 10 janvier, minuit. — Les derniers renseignements reçus ici dans la soirée sur la situation du paquebot « Russie », sont alarmants.

Toutes les tentatives sont restées infructueuses.

M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, est rentré ce soir à Marseille après avoir passé la journée entière à Faraman. Il a prodigué ses encouragements aux intrépides marins qui, à plusieurs reprises, infructueuses, hélas ! ont tenté d'aborder le paquebot échoué.

Il se rendra à nouveau demain à Faraman après avoir conféré sur les nouvelles tentatives qui pourraient être faites avec l'amiral Besson.

Pendant toute la journée, les familles des marins et passagers sont venus à la Cie demander avec anxiété des nouvelles de la *Russie*.

Des scènes émouvantes se sont produites.

L'INCIDENT ALLEMANE-FABEROT

Décision des arbitres

Paris, 10 janvier. — Les arbitres désignés pour choisir le candidat socialiste à l'élection du 11e arrondissement, ont pris ce soir la décision suivante :

« Les arbitres qui ont reçu le mandat d'assurer dans le 11e arrondissement l'unité de candidature socialiste,

Considérant qu'ils n'avaient pas à se prononcer sur le mérite respectif des deux candidats, mais qu'ils avaient seulement à rechercher la candidature la plus régulièrement présentée ;

Considérant qu'il y avait lieu, avant tout de suivre à cet effet les règlements et traditions du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire auquel appartiennent tous les groupes en conflit ;

Considérant que tous les groupes entendus par les arbitres qui soutiennent la candidature Allemane et ceux qui soutiennent la candidature Faberot, étaient d'accord pour former un congrès général du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire qui aurait eu qualité pour trancher solennellement le litige ;

Considérant que les arbitres, en consultant l'ensemble des groupes du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, n'ont fait que répondre aux déclarations communes des groupes en conflit ;

Considérant que sur les 51 groupes qui ont répondu aux arbitres, 41 se sont prononcés en faveur de la candidature Allemane et 2 seulement pour la candidature Faberot ;

Considérant que les arbitres ont constaté que la candidature Allemane qui a été présentée en conformité avec les statuts et les traditions du Parti ;

La candidature Allemane est seule considérée comme candidature socialiste révolutionnaire dans le 11e arrondissement.»

(Signé : Briand, Jaurès, Lafargue, de Pressensé.

Coutant, malade, n'a pu prendre part à la réunion des arbitres.

UN DISCOURS DE MILLERAND